



## BTS PROFESSIONS IMMOBILIERES

### LES MATIERES

- Culture générale et expression
- Anglais
- Economie d'entreprises
- Economie générale
- Droit général
- Gestion administrative et traitement de l'information
- Droit de l'immobilier
- Gestion comptables et fiscales des affaires immobilières
- Techniques communications/ du bâtiment/commerciales
- Conduite et présentation d'activités professionnelles
  - Actions professionnelles appliquées
  - Aide à la vie professionnelle



## LES EPREUVES et COEFFICIENTS

Intitulés des épreuves	Unités	Coefficient	Forme ponctuelle	Durée
<b>Epreuves obligatoires</b>				
E.1 : Culture générale et expression	U.1	3	Ecrite	4h
E.2 : Langue vivante étrangère 1	U.2	2 1 1	Ecrite Orale	2h 0h20 (1)
E.3 : Economie générale et économie des entreprises	U.3	3	Ecrite	3h
E.4 : Droit général et droit de l'immobilier	U.4	4	Ecrite	4h
E.5 : Transaction et gestion immobilière	U.5	5		
Sous-épreuve : transaction immobilière	U.5.1	2,5	Ecrite	2h30
Sous-épreuve : gestion immobilière	U.5.2	2,5	Ecrite	2h30
E.6 : Conduite et présentation d'activités professionnelles	U.6	3	Orale	0h30

(1) Epreuve précédée de 20 minutes de préparation.